



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 7 décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perturbations réception TV Privas et son bassin

La commune de Privas et son bassin rencontrent actuellement des perturbations dans la réception des émissions de la télévision numérique terrestre (TNT).
Le préfet de l'Ardèche a saisi l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), un contrôle est effectué sur l'émetteur afin de vérifier son bon fonctionnement.

Les moyens de l'Etat sont mobilisés pour résoudre au plus vite ce dysfonctionnement.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

